



Formation
professionnelle



Qualifier pour développer,
innover pour réussir

Association Départementale d'Études et de Formation

15, rue des Convalescents 13001 Marseille

accueil@adef-asso.com Tél. 04 91 90 78 53 - Fax 04 91 56 14 21

Numéro d'existence : 93130178813

SIRET : 338 727 563 00011

Référente CléA : Yasmine JAUBERT Tél. 04 91 90 99 67

yasmine.jaubert@adef-asso.com

Responsable Formations individuelles : Valérie DIAMANTI Tél. 04 91 99 22 37

valerie.diamanti@adef-asso.com



> La certification CléA

Le certificat officiel de connaissances et compétences professionnelles est une certification reconnue nationalement dans tous les secteurs d'activités, qui vous permettra de continuer à apprendre tout au long de votre vie professionnelle.

Extrait Décret du 13 février 2015 :

« Le socle de connaissances et de compétences est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de la personne ».

> EVALUER VOS COMPETENCES

La certification CléA atteste que vous avez validé les connaissances et compétences professionnelles dans 7 domaines clés et permet de les valoriser auprès d'un employeur ou d'envisager une suite de parcours de formation.

CléA comprend une évaluation qui permet de connaître vos points forts et d'identifier vos éventuels besoins en formations complémentaires.

> LES 7 DOMAINES CLÉS

Ces domaines sont évalués en situation professionnelle :

1. La communication en français
2. L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

> LES QUATRE ETAPES CléA

1. Positionnement initial - durée : 5 à 6 heures

- Rencontres avec un organisme évaluateur : deux rendez-vous de 30 minutes avec des évaluateurs certifiés
- Evaluation des connaissances par l'organisme évaluateur : une demi-journée (3 à 4 heures)
- Entretien de restitution des résultats : 1 heure et demie environ
 - Si l'évaluation indique que le candidat maîtrise chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences professionnelles : son dossier est présenté devant un jury de professionnels, voir n°4 ci-après.
 - Si des manques apparaissent : un parcours de formation est proposé au candidat, voir n°2 ci-après. En attendant, une attestation de validation partielle des acquis peut lui être délivrée, sans limite de validité et pouvant permettre une certification après un parcours de formation par exemple.
 - Possibilité de tester ses connaissances en ligne : <https://www.certificat-clea.fr/quiz/>

Association Départementale d'Études et de Formation

Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille – www.adef-asso.com

2. Parcours de formation – durée : adaptée selon résultat de l'évaluation initiale

Si cela est nécessaire, un parcours de formation individualisé est proposé au candidat. Basé sur les résultats de son évaluation, il se décline en objectifs pédagogiques clairs et propose un calendrier précis. Le formateur, qui ne peut être l'évaluateur, s'assure régulièrement des progrès réalisés. Après ce parcours de formation ou d'auto-formation, le candidat peut revenir vers l'évaluateur à tout moment, pour poursuivre ou terminer la validation de ses compétences.

3. Positionnement final - durée : 3 heures, variable selon les domaines restant à évaluer

À l'issue de ce parcours, une nouvelle évaluation est réalisée, elle porte uniquement sur les connaissances et compétences professionnelles qui ont été approfondies au cours de la formation.

4. Certification CléA

Pour que la certification soit validée par le jury, l'ensemble des compétences des 7 domaines doit être totalement maîtrisé par le candidat, quel que soit son métier ou son secteur professionnel.

> LIEUX DE FORMATION

- Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille
- Antenne Duverger : 26 rue Duverger 13002 Marseille
- Antenne La Ciotat : 270 rue La Pérouse 13600 La Ciotat
- Antenne Aubagne : 10 avenue Roger Salengro 13400 Aubagne

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Comment savoir si CléA est fait pour vous ? Salarié ou à la recherche d'un emploi : contactez-nous.

Pour tout savoir sur le certificat CléA, rendez-vous sur le site <https://www.certificat-clea.fr/>